

DELIBERATION

COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 13 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

<u>Présents</u>: Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur BLAIZOT.

<u>Absents excusés</u>: Madame LEMOINE a donné pouvoir à Madame CARPENTIER, Monsieur HAMEL a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST a donné pouvoir à Monsieur TREFOUX, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER

Absents: Madame LENOEL, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Monsieur TREFOUX

24-078 PRESENTATION DU RAPPORT PRIX QUALITE SERVICE ASSAINISSEMENT

Vu l'article L2224-5 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Conformément à cet article le Président du syndicat d'assainissement adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire-adjoint qui siège au SIA de la Côte de Nacre au conseil municipal en séance publique.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs.

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité du SIA de la Côte de Nacre pour l'exercice 2023.

VOTE: POUR: 15

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERIC

Accusé de réception en préfecture 014-211400668-20240919-24-078-DE Date de télétransmission : 25/09/2024 Date de réception préfecture : 25/09/2024